



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### Réseau Gardois.

Contact:

[Florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:Florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[Bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:Bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tél : 04.66.04.50.60 - Fax 04.66.05.50.71

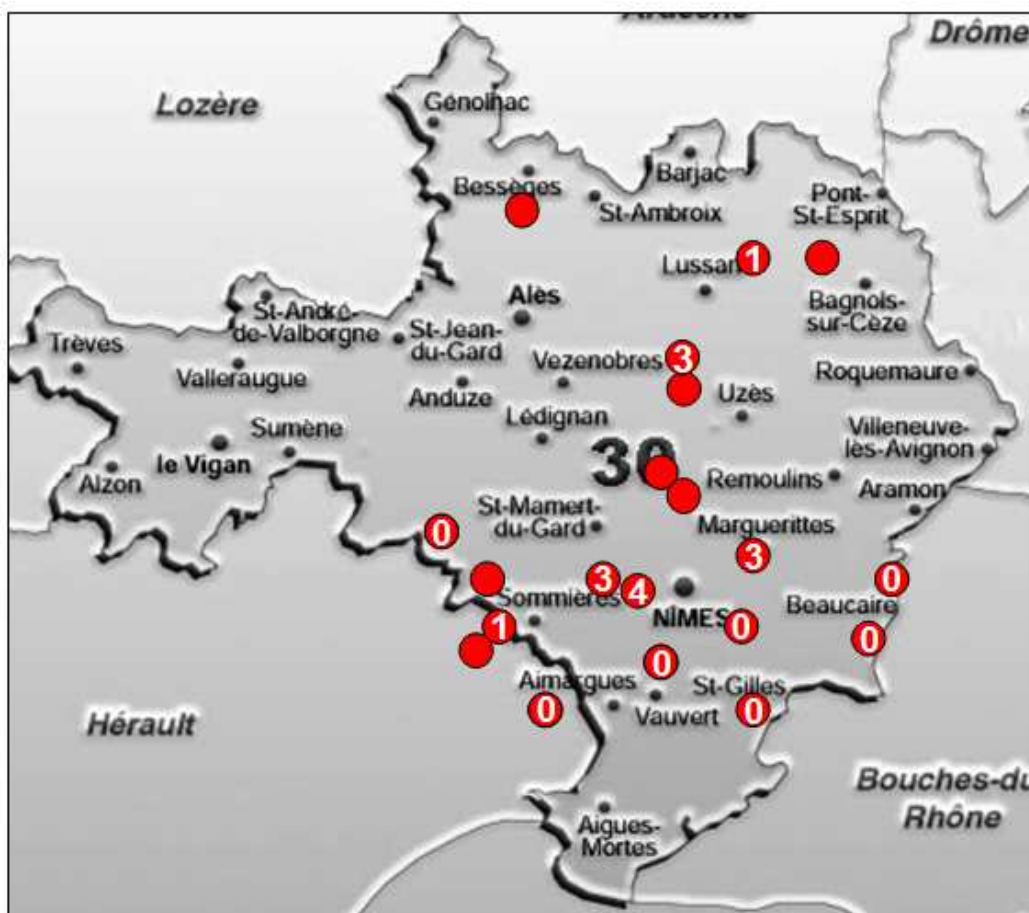
24 Août 2010

Contact:

Julie Carou

[Olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:Olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél: 04 66 04 50 34



**En production d'olive de table :** Ne pas renouveler le traitement, sauf s'il n'a pas été effectué la semaine dernière en respectant le délai avant récolte des produits.

**En production d'olives à huile :** attendre le prochain bulletin.

#### **En production biologique :**

Dans ce mode de production, il n'existe pas de produit curatif. Tous les traitements sont préventifs

Olives de table et à huile : En zone littorale et jusqu'à 300 m, renouveler le traitement préventif ou la barrière cette semaine.

Pour les autres zones d'altitudes, attendre le prochain bulletin.

**Pour toute précision sur les produits utilisables, tenir compte du bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)**

**Pour tout complément d'information 04 66 04 50 60.**

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et / ou votre Moulin

Ce bulletin est hebdomadaire.  
Il est réalisé avec le soutien du :

